

| | | | | |
|--|---|--|-------------|-----------|
|  <p>CGFL CENTRE GEORGES FRANÇOIS LECLERC Ensemble, dépassons le cancer</p> | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | | MO | PA |
| | | | AP | |
| | | | 1483 | 2 |

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| 1. Objet..... | 3 |
| 2. Terminologie..... | 3 |
| 2.1 Abréviations..... | 3 |
| 2.2 Définitions..... | 3 |
| 2.3 Références..... | 3 |
| 3. Domaine d'application..... | 4 |
| 4. Modalités de réexamen..... | 4 |
| 5. Responsabilités..... | 4 |
| 6. Utilisation du manuel..... | 4 |
| 7. Présentation du laboratoire..... | 4 |
| 7.1 Accueil et horaires pour les prélèvements :..... | 4 |
| 7.2 Interlocuteurs :..... | 5 |
| 8. Matériel mis à disposition / approvisionnement..... | 5 |
| 9. Réalisation du prélèvement..... | 5 |
| 9.1 Personnel autorisé..... | 5 |
| 9.2 Déroulement du prélèvement..... | 6 |
| 9.3 Cas particuliers en fonction du dépôt des prélèvements au laboratoire(Interne)..... | 7 |
| 9.4 Prescription..... | 8 |
| 9.5 Vérification de l'identité du patient..... | 8 |
| 10. Consentement..... | 8 |
| 11. Gestion de l'urgence..... | 8 |
| 12. Hygiène..... | 8 |
| 13. Conditions et transport..... | 8 |
| 13.1 Emballage et acheminement..... | 8 |
| 13.2 Conditions..... | 8 |
| 13.3 Transport..... | 9 |
| 14. Gestion des déchets..... | 9 |
| 15. Protection des données personnelles..... | 9 |
| 16. Transmission des résultats..... | 9 |
| 17. Gestion des non conformités..... | 10 |
| 18. Acheminement et délai de rendu des résultats..... | 10 |
| 18.1 Biopsie, macro-biopsie, résection curetage..... | 11 |
| 18.2 Biopsie pour cryoconservation..... | 11 |
| 18.3 Biopsie ostéo-médullaire..... | 12 |
| 18.4 Pièce opératoire simple (sauf tumeur des tissus mous)..... | 13 |
| 18.5 Pièce opératoire complexe (dont tumeur des tissus mous)..... | 14 |
| 18.6 Ponctions à l'aiguille fine d'un nodule ou d'une lésion pleine..... | 15 |
| 18.6.1 Nodule du sein,... sauf la thyroïde..... | 15 |
| 18.6.2 Nodule thyroïdien..... | 15 |
| 18.7 Liquides biologiques..... | 16 |
| 18.7.1 Urines mictionnelles..... | 16 |

| | | | |
|---|---|-------------|-----------|
|  | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | MO | PA |
| | | AP | |
| | | 1483 | 2 |

| | |
|--|----|
| 18.7.2 Urines recueillies lors d'une cytoscopie | 16 |
| 18.7.3 Liquides d'épanchements des séreuses et de collection liquidienne | 16 |
| 18.7.4 Liquide céphalo-rachidien (LCR)..... | 17 |
| 18.8 Prélèvement étalé sur lame (Frottis – Ecoulements) | 17 |
| 18.9 Prélèvements gynécologiques en milieu liquide | 18 |
| 18.10 Prélèvements broncho-pulmonaires (aspirations bronchiques, expectorations, brossage bronchique) | 19 |
| 18.10.1 Aspirations bronchiques | 19 |
| 18.10.2 Expectorations | 19 |
| 18.10.3 Brossage bronchique | 19 |
| 19. Catalogue des examens pratiqués au laboratoire d'anatomo-cytopathologie | 20 |
| 20. Documents rattachés..... | 23 |
| 20.1 PT/QUAL/QPR/31 Conduite à tenir en cas de modification ou de détection d'une erreur d'identité et/ou d'identifiant..... | 23 |
| 20.2 PT/HYGI/SPI/11 Précautions standard..... | 23 |
| 20.3 PS/QUAL/QPR/12 Identitovigilance..... | 23 |
| 20.4 PC/QUAL/QPR/54 Vérification de l'identité des patients au cours de la prise en charge | 23 |
| 20.5 PC/HYGI/GFL/13 Tri sélectif des déchets | 23 |
| 20.6 PC/DGEN/OPC/30 Demande et suivi des examens complémentaires | 23 |
| 20.7 Formulaire de Non-conformité du DBPT | 23 |
| 20.8 FM/MET/PEA/AP/2625 Demande de matériel à l'Unité d'Anatomopathologie du CGFL..... | 23 |
| 20.9 AX/MET/PEA/AP/1423 Sac de transport dédié aux prélèvements..... | 23 |
| 20.10 AP01 Bon de demande d'examen en ACP..... | 23 |
| 21. Synthèse des modifications | 23 |

| | | | |
|---|---|-------------|-----------|
|  | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | MO | PA |
| | | AP | |
| | | 1483 | 2 |

1. Objet

Dans le but d'éviter toute altération du matériel à analyser, préjudiciable au diagnostic, le présent protocole décrit l'ensemble des opérations à effectuer, afin d'acheminer les prélèvements tissulaires et cellulaires soumis à une prise en charge au laboratoire d'Anatomie et de Cytologie Pathologiques.

2. Terminologie

2.1 Abréviations

| | |
|------|--|
| ACP | Anatomie Cytologie Pathologiques |
| CGFL | Centre Georges François Leclerc |
| DBPT | Département de Biologie et de Pathologie des Tumeurs |
| PCT | Objet coupant, piquant, tranchant |
| SIH | Système d'Information Hospitalier du patient, couvre l'ensemble de l'axe patient, depuis le dossier administratif, la facturation et les mouvements jusqu'au dossier clinique et la gestion des plateaux techniques. Il gère aussi le circuit du médicament ainsi que le dossier de soins. |

2.2 Définitions

| | |
|-------------------------|--|
| Préleveur | Personnel habilité pour réaliser un prélèvement destiné à un examen d'anatomie et de cytologie pathologiques. |
| Prélèvement | Echantillon primaire constitué de tissu ou cellules humaines destiné à l'examen anatomopathologique (macroscopie, histologie, cytologie, immunohistochimie, hybridation in situ, biologie moléculaire) |
| Cytologie pathologique | Technique d'analyse morphologique des cellules dans le but de proposer un diagnostic lésionnel. |
| Histologie pathologique | C'est la partie de la pathologie dédiée à l'étude morphologique des anomalies macroscopiques (macroscopie) et microscopiques (microscopie) des tissus biologiques et des cellules pathologiques prélevés sur un être vivant ou décédé. |

2.3 Références

- « [Prélèvements anatomopathologiques en cancérologie: règles de bonnes pratiques au bloc opératoire](#) »
- « [Bonnes pratiques de l'acheminement et de la prise en charge initiale d'un prélèvement en ACP en cancérologie](#) »
- « [Recommandations de Bonnes Pratiques en Anatomie et Cytologie Pathologiques](#) »

| | | | | |
|--|---|----------|-----------|-----------|
|  <p>CGFL CENTRE GEORGES FRANÇOIS LECLERC Ensemble, dépassons le cancer</p> | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | | MO | PA |
| | | | AP | |
| | 1483 | 2 | | |

3. Domaine d'application

Ce document s'applique à :

A tous les prélèvements pour étude histologique suivants : les micro-biopsies, les macro-biopsies, les pièces opératoires, le matériel de résection-curetage, réalisés dans le cadre d'une analyse histologique et ceci dans des conditions optimales.

A tous les prélèvements pour étude cytologique.

Aux prélèvements adressés pour avis diagnostique ou étude complémentaire (immunohistochimie, hybridation in situ, biologie moléculaire)

Ce document s'adresse à :

- ✓ médecins internes ou externes au CGFL.
- ✓ internes au CGFL.
- ✓ infirmiers internes ou externes au CGFL.
- ✓ aides-soignants internes ou externes au CGFL.
- ✓ manipulateurs en radiologie internes ou externes au CGFL.
- ✓ brancardiers internes ou externes au CGFL.

4. Modalités de réexamen

La procédure de maîtrise de la documentation est révisée selon les directives du DBPT. Cette révision intervient en cas de modification des exigences normatives, en cas d'évolution de l'état de l'art, et selon une périodicité maximale de 2 ans. Cette révision inclut aussi les documents rattachés.

5. Responsabilités

Les différents préleveurs sont responsables de la bonne application de ce mode opératoire. Le manuel de prélèvement est sous la responsabilité de l'unité d'anatomopathologie du DBPT.

6. Utilisation du manuel

Ce protocole inclut en 9.2 les règles générales à suivre pour le bon déroulement du prélèvement ainsi que le bon acheminement des échantillons. Il est impératif de respecter l'ensemble des règles établies dans ce manuel pour une prise en charge optimale du prélèvement pour le diagnostic.

7. Présentation du laboratoire

L'unité d'anatomie et de cytologie pathologiques est un laboratoire qui prend en charge les examens d'histologie et de cytologie.

7.1 Accueil et horaires pour les prélèvements :

Centre Georges François Leclerc
Département de Biologie et Pathologie des tumeurs, 1er étage ; une signalétique en indique son accès.
Secrétariat : Tél. + 33 (0)3 80 73 75 14
Fax : + 33 (0)3 80 73 77 17
Horaires : du lundi au vendredi de **8h00 à 17h00** sauf jours fériés.

| | | | |
|---|---|-------------|-----------|
|  CGFL CENTRE GEORGES FRANÇOIS LECLERC Ensemble, dépassons le cancer | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | MO | PA |
| | | AP | |
| | | 1483 | 2 |

7.2 Interlocuteurs :

| | | |
|----------------------------|--|------------------------------|
| Laurent Arnould | Pathologiste Responsable du Département de Biologie et de Pathologie des Tumeurs | 03.80.73.77.23 |
| Céline Charon-Barra | Pathologiste | 03.80.73.75.12 |
| Françoise Beltjens | Pathologiste | 03.80.73.75.00 (poste 32.90) |
| Emilie Courcet | Pathologiste | 03.80.73.75.13 |
| Daniel Bournazel | Cadre de santé | 03.80.73.77.87 |
| Nadège Tranchant | Cadre-adjoint | 03.80.73.75.00 (poste 38.49) |
| Mickael Penn | Qualiticien - Métrologue | 03.80.73.75.00 (poste 31.52) |
| Secrétariat | | 03.80.73.75.14 |
| Salle technique | | 03.80.73.75.00 (poste 31.24) |
| Macroscopie | | 03.80.73.75.00 (poste 31.67) |
| Cytologie | | 03.80.73.75.00 (poste 31.42) |
| Fax de l'unité | | 03.80.73.77.17 |

8. Matériel mis à disposition / approvisionnement

Le laboratoire :

- Approvisionne en flacons de formol (30mL ou 250mL) dans les services internes
- Assure la gestion du stock principal
- Approvisionne les services internes ou externes au CGFL en matériel spécifique pour les frottis en milieu liquide (brosses de prélèvement, flacons de conservateur cellulaire), ainsi que les sacs de transport munis d'un carré absorbant pour les prélèvements extérieurs au CGFL (formulaire de demande disponible [FM/MET/PEA/AP/2625](#))

Les services économiques internes :

- Assure l'approvisionnement des différents contenants ainsi que les sachets de transport

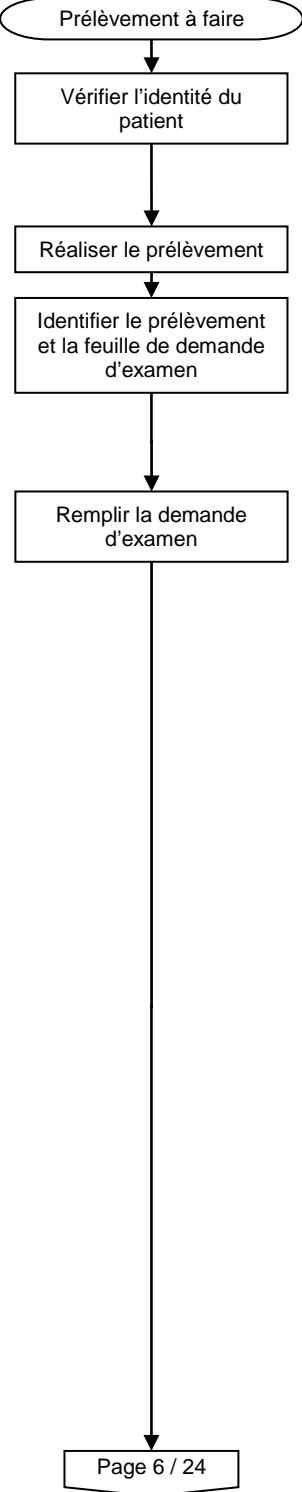
9. Réalisation du prélèvement

9.1 Personnel autorisé

Médecins et internes en médecine sont les seules personnes à être autorisées à réaliser un prélèvement.

Rappel : La responsabilité du préleveur est engagée à plusieurs niveaux. Cela commence depuis l'acte de prélèvement en lui-même à son identification, puis l'élimination des déchets contaminés, le transport de l'échantillon jusqu'à son dépôt au laboratoire ainsi que la gestion des stocks intermédiaires de matériel et leur péremption.

9.2 Déroulement du prélèvement

| QUI | QUOI | COMMENT |
|-------------------|--|--|
| |  <pre> graph TD A([Prélèvement à faire]) --> B[Vérifier l'identité du patient] B --> C[Réaliser le prélèvement] C --> D[Identifier le prélèvement et la feuille de demande d'examen] D --> E[Remplir la demande d'examen] E --> F{{Page 6 / 24}} </pre> | |
| Médecin - interne | | <p><u>En interne :</u> PC/QUAL/QPR/54 « Vérification de l'identité des patients au cours de la prise en charge »</p> <p><u>En externe :</u> selon modalités propre à l'établissement demandeur.</p> |
| Médecin - interne | | <p>Voir §18</p> |
| Médecin - interne | | <p>⚠ Coller immédiatement l'étiquette d'identification du patient sur le flacon ET sur la feuille de prescription</p> |
| Médecin - interne | | <p>Bon de demande d'examen. AP01 En interne au CGFL, voir PC/DGEN/OPC/30 « Demande et suivi des examens complémentaires »</p> <p>Sinon, préciser obligatoirement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'identité du patient (étiquette comprenant nom, prénom, nom de jeune fille, date de naissance) • le lieu de la demande / l'étage / EST-OUEST • la date • l'heure précise de prélèvement (biopsie/ponction) ou de fin d'exérèse (pièce opératoire). • le nom du médecin référent et/ou le nom du prescripteur de l'examen, ainsi que les éventuels médecins à informer du résultat • <u>Pour les prélèvements extérieurs au CGFL :</u> l'adresse complète du patient • La notion d'urgence <ul style="list-style-type: none"> ○ Examen extemporané ○ Biopsie pour cryoconservation ○ Résultat urgent • les renseignements cliniques nécessaires à l'établissement du diagnostic. • la nature, la topographie et la latéralité (si applicable) du ou des prélèvements. • Le cas échéant, préciser les éléments d'orientation. <p>⚠ En cas de prélèvements multiples, ces derniers doivent être numérotés et identifiés.</p> |

| | | | | |
|--|---|----------|-----------|-----------|
|  <p>CGFL CENTRE GEORGES FRANÇOIS LECLERC Ensemble, dépassons le cancer</p> | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | | MO | PA |
| | | | AP | |
| | 1483 | 2 | | |

⚠ Si le délai est **supérieur à 48h** avant l'ouverture du laboratoire (weekend et jours fériés), concernant les échantillons pour l'étude histologique, fixer les prélèvements dans une quantité de formol tamponné adéquate.

9.4 Prescription

Un bon d'examen a été élaboré pour permettre aux prescripteurs/préleveurs de renseigner les éléments cliniques pertinents concernant les demandes d'examens. Ce bon d'examen AP01 est disponible sur [P:\FORMULAIRES\Formulaires](#)
Les renseignements cliniques exigés pour chaque examen sont impératifs et nécessaires pour

- une prise en charge optimale du ou des prélèvement(s)
- une absence de non-conformités délétère au diagnostic.

9.5 Vérification de l'identité du patient

Se référer au document [PC/QUAL/QPR/54](#) « Vérification de l'identité des patients au cours de la prise en charge »

Les traits d'identité doivent être comparés à ceux figurant sur les étiquettes autocollantes imprimées à partir du SIH, apposées sur la prescription et sur la planche d'étiquettes mises à sa disposition.

A la moindre discordance, NE PAS PRELEVER. Suivre les procédures d'identitovigilance du CGFL :

- [PS/QUAL/QPR/12](#) « Identitovigilance »
- [PT/QUAL/QPR/31](#) « Conduite à tenir en cas de modification ou de détection d'une erreur d'identité et/ou d'identifiant »

10. Consentement

Le consentement du patient est obligatoire si l'échantillon primaire est à visée de recherche. Une feuille de consentement est adressée au patient et signée lors de la consultation pré opératoire afin que le patient « accepte » ou « n'accepte pas » que ses prélèvements soient utilisés pour la recherche.

11. Gestion de l'urgence

La demande d'examen en urgence devra être signalée clairement sur le bon d'examen. Il est nécessaire que le médecin prescripteur prenne en compte le délai de rendu de résultat. Ce délai de rendu de résultat moyen est mentionné pour chaque examen dans le catalogue d'analyse [§19](#).

12. Hygiène

Les règles d'hygiène à respecter sont présentées dans les documents [PT/HYGI/SPI/11](#) « précautions standard » pour les échantillons internes au CGFL.

Tous les tissus biologiques sont considérés comme potentiellement infectieux, il faut donc leur appliquer les mesures préventives de base.

- ⚠ Les pots doivent être fermés hermétiquement et propres.

13. Conditions et transport

13.1 Emballage et acheminement

Bonne pratique : 1 ou plusieurs prélèvement(s) pour le même patient / 1 bon d'examen complet / 1 sachet

Les conditions et les délais d'acheminement sont présentés pour chaque paramètre dans le catalogue des examens [§18](#). L'ensemble doit être mis dans une boîte en plastique adaptée comportant le logo « risque biologique » pour être acheminé au laboratoire.

13.2 Conditions

| | | | |
|---|---|-------------|-----------|
|  | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | MO | PA |
| | | AP | |
| | | 1483 | 2 |

- Pour les prélèvements frais réalisés au CGFL : acheminement le plus rapidement possible pendant les horaires d'ouverture du laboratoire et en cas de dépôt hors horaires d'ouverture se reporter au paragraphe 9.3
- Pour les prélèvements comportant une notion d'urgence : les coursiers, brancardiers, agents de bloc opératoire, infirmières, internes ou médecins apportent le prélèvement directement au laboratoire. Celui-ci sera soit remis en main propre à un technicien qui le prendra en charge, soit déposé derrière le rideau à l'entrée du couloir du laboratoire après avoir appuyé deux fois sur la sonnette située à droite du rideau à côté du sas, tout en s'assurant que quelqu'un prenne en charge le prélèvement.
- Les prélèvements doivent être fixés dans les conditions optimales à l'aide d'un fixateur recommandé par le guide de bonnes pratiques en ACP.
 - ▲ Si Hybridation In Situ : pas de fixateur Bouin, pas de décalcifiant.
- Pour les prélèvements extérieurs adressés au laboratoire par voie postale : ceux-ci doivent être accompagnés de leur bon de demande d'examen dûment rempli puis envoyés dans une enveloppe sécurisée à bulles protégeant le contenu contre les chocs.

13.3 Transport

Le transport est assuré pour les échantillons internes par :

- Les brancardiers
- Les médecins
- Les infirmières
- Les internes
- Les externes
- Les secrétaires

Pour les échantillons externes au CGFL par :

- Les brancardiers effectuent un ramassage trois fois par semaine ou à la demande
- Par voie postale (pour les bloc et lames)
- Des coursiers des établissements demandeurs ou pour des services hospitaliers autres qu'au CGFL.

Le transport doit s'effectuer par un personnel connaissant :

- les règles d'hygiène et de sécurité en matière de transport de substances biologiques et chimiques.
- la localisation du laboratoire dans le département et dans l'établissement.
- les horaires d'ouverture du laboratoire et la procédure à appliquer en cas de dépôt de prélèvement en dehors des heures d'ouverture.

14. Gestion des déchets

Se conformer aux documents CGFL [PC/HYGI/GFL/13](#) « Tri sélectif des déchets ».

15. Protection des données personnelles

L'article 20 du règlement intérieur, disponible sur intranet, détaille les règles à suivre en matière de secret professionnel et de discrétion des salariés.

L'accès aux zones de travail, de stockage d'échantillons ou d'information patient est sécurisé.

Tout document contenant toute information concernant l'identité d'un patient est broyé.

16. Transmission des résultats

Le compte rendu est disponible dans le SIH du CGFL et un exemplaire papier est transmis au prescripteur et aux différents services concernés. Pour certains médecins les comptes rendus sont transmis par l'intermédiaire de coursiers du CGFL.

| | | | |
|---|---|-------------|-----------|
|  | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | MO | PA |
| | | AP | |
| | | 1483 | 2 |

17. Gestion des non conformités

Les examens demandés pourront être réalisés uniquement si les conditions présentées dans ce manuel de prélèvements sont respectées et conforme. En cas d'anomalie, le laboratoire inscrit une non-conformité et prévient le prescripteur :

| Nature de la non-conformité | Demande différée seulement si régularisation dans l'heure qui suit l'arrivée de l'échantillon (NC mineure) | Refus de la demande |
|---|--|--|
| <i>Prescription non identifiée</i> | non | oui |
| <i>Prélèvement non identifié</i> | non | oui |
| <i>Absence de prescription</i> | oui | oui (sauf si régularisation) |
| <i>Bon d'examen sans prélèvement</i> | non | oui |
| <i>Discordance identification bon d'examen et prélèvement</i> | non | oui |
| <i>Absence du nom du prescripteur</i> | oui | non |
| <i>Absence de la date ou de l'heure du prélèvement</i> | oui | non |
| <i>Absence d'identification du service</i> | oui | non |
| <i>Anomalie concernant la topographie du prélèvement</i> | non | oui |
| <i>Acheminement (retard dans le dépôt)</i> | oui | non |
| <i>Délai avant cryoconservation</i> | oui | non |
| <i>Nature des examens non précisée</i> | oui | oui (sauf si régularisation) |
| <i>Prélèvement fixé en Bouin pour étude d'hybridation In Situ</i> | non | oui |
| <i>Utilisation d'un mauvais fixateur</i> | oui | non |
| <i>Transport sans sachet ou sachet non adapté</i> | oui | non |
| <i>Plusieurs patients dans un même sachet</i> | non | oui |
| <i>Etiquette patient incomplète (interne)</i> | non | oui |
| <i>Matériel en quantité insuffisante pour réaliser la technique</i> | oui | Non (à condition de fournir du matériel) |
| <i>Prélèvement déposé autre qu'en ACP</i> | oui | non |
| <i>Prescription faite sur le mauvais formulaire</i> | oui | oui (sauf si régularisation) |
| <i>Pot vide</i> | Non | oui |

18. Acheminement et délai de rendu des résultats

Le délai de rendu des résultats indiqués correspond au délai de rendu moyen de résultat qui est calculé à partir du moment où le ou les prélèvement(s) arrive(nt) au laboratoire jusqu'à la validation par le pathologiste.

Il ne tient pas compte des week-ends et des jours fériés.

Si un examen nécessite une demande d'immunohistochimie ou d'hybridation In Situ par fluorescence ou une demande d'avis diagnostique extérieure à l'établissement, le délai de résultat augmente.

| | | | |
|--|---|-------------|-----------|
|  <p>CGFL CENTRE GEORGES FRANÇOIS LECLERC Ensemble, dépassons le cancer</p> | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | MO | PA |
| | | AP | |
| | | 1483 | 2 |

18.1 Biopsie, macro-biopsie, résection curetage

Le délai de rendu de résultat moyen pour :

- Une biopsie et macro-biopsie : 4 jours
- Une résection curetage : 3 jours

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition d'acheminement |
|--|--------------------------------|---|---------------------|---|
| Dispositif de prélèvement | Prélever selon l'état de l'art | | Autant que possible | Acheminer le plus rapidement possible le jour du prélèvement pendant les horaires d'ouverture du laboratoire. Si dépôt hors horaires d'ouverture de reporter au paragraphe 9.3 (maximum 48h) |
| Biopsie : Flacon de 30 ml avec fixateur Formol à 10% tamponné | | Flacon de taille adéquate : 30 ml pour biopsie <ul style="list-style-type: none"> ▪ Numéroter l'échantillon si besoin (lésions différentes, sièges différents) ▪ Fermer hermétiquement ▪ Coller l'étiquette du patient (nom, prénom, date de naissance, nom de jeune fille) | | |
| Macro-biopsie et résection curetage: Flacon de 250 ml avec fixateur Formol à 10% tamponné | | Flacon de taille adéquate : 250 ml pour mammotome <ul style="list-style-type: none"> ▪ Numéroter l'échantillon si besoin (tours successifs de mammotome, lésions différentes). ▪ Fermer hermétiquement ▪ Coller l'étiquette du patient (nom, prénom, date de naissance, nom de jeune fille) | | |
| Sac pour prélèvement interne | | Insérer le bon d'examen correctement renseigné | | |
| Si besoin Enveloppe kraft | | Joindre les radiographies des mammotomes si besoin | | |

18.2 Biopsie pour cryoconservation

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition d'acheminement |
|------------------------------|--------------------------------|--|---------------------|---|
| Dispositif de prélèvement | Prélever selon l'état de l'art | | Autant que possible | Acheminer IMMEDIATEMENT au laboratoire pour cryoconservation immédiate (maximum 30 minutes) A l'arrivée au laboratoire, remettre en mains propres au technicien ou médecin |
| Cryotube | | Pas de fixateur Coller l'étiquette du patient (nom, prénom, date de naissance, nom de jeune fille) | | |
| Sac pour prélèvement interne | | Insérer le bon d'examen correctement renseigné et fermer le cryotube hermétiquement | | |

| | | | |
|---|---|-------------|-----------|
|  CGFL CENTRE GEORGES FRANÇOIS LECLERC Ensemble, dépassons le cancer | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | MO | PA |
| | | AP | |
| | | 1483 | 2 |

18.3 Biopsie ostéo-médullaire

Le délai de rendu de résultat moyen pour une biopsie médullaire est de 5 jours.

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition d'acheminement |
|---|--------------------------------|---|---------------------|---|
| Dispositif de prélèvement | Prélever selon l'état de l'art | | | Acheminer le plus rapidement possible le jour du prélèvement pendant les horaires d'ouverture du laboratoire. Si dépôt hors horaires d'ouverture de reporter au paragraphe 9.3 |
| Recherche de métastases ou bilan pour une hémopathie : Flacon de 30 ml avec fixateur Formol à 10% tamponné | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Fermer hermétiquement ▪ Coller l'étiquette du patient (nom, prénom, date de naissance, nom de jeune fille) | Autant que possible | |
| Sac pour prélèvement interne | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Numéroté l'échantillon si besoin ▪ Insérer le bon d'examen correctement renseigné | | |

18.4 Pièce opératoire simple (sauf tumeur des tissus mous)

Le délai de rendu de résultat moyen pour une pièce opératoire simple hors tissus mous est de 4 jours.

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition d'acheminement |
|------------------------------|--------------------------------|---|-----------------------|---|
| Matériel chirurgical | Prélever selon l'état de l'art | Orientation si nécessaire (supérieure, inférieure, interne, externe, superficielle, profonde) Dans certains cas : indiquer les zones d'intérêt ou les spécificités de la pièce à l'aide de fils | Autant que nécessaire | <p>Acheminer IMMEDIATEMENT au laboratoire (maximum ½ heure). Examen extemporané ou urgent : sonner deux fois.</p> <p>Examen non urgent : sonner une fois.</p> <p><u>Lieu :</u> Au niveau de la réception des prélèvements dans la salle macro.</p> |
| Sac pour prélèvement interne | | <ul style="list-style-type: none"> Fermer le sac (AX/MET/PEA/AP/1423) Coller l'étiquette du patient (nom, prénom, date de naissance, nom de jeune fille) Numérotation permettant l'identification de l'échantillon | | |
| Bon d'examen | | <ul style="list-style-type: none"> Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s), Ne pas oublier de compléter les principaux renseignements cliniques Notion d'urgence si examen extemporané | | |
| Boîte de transport | | Placer le ou les sacs de prélèvements à l'intérieur | | |
| Grande boîte de prélèvement | | <ul style="list-style-type: none"> Placer les pièces les plus volumineuses Coller l'étiquette du patient (nom, prénom, date de naissance, nom de jeune fille) Joindre le bon d'examen correctement renseigné Indiquer si notion d'urgence | | |

18.5 Pièce opératoire complexe (dont tumeur des tissus mous)

Le délai de rendu de résultat moyen pour une pièce opératoire complexe est de 5 jours sauf pour les tissus mous qui est de 14 jours.

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition d'acheminement |
|----------------------|--------------------------------|--|-----------------------|---|
| Matériel chirurgical | Prélever selon l'état de l'art | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Placer la pièce opératoire sur le plan à usage unique (fourni par le laboratoire). ▪ Orientation de la pièce. ▪ Indiquer les régions anatomiques d'intérêt. Préciser les tranches de sections chirurgicales d'intérêt. ▪ Poser l'ensemble sur le couvercle de la boîte à instruments et insérer dans un sac de transport (AX/MET/PEA/AP/1423) identifié par une étiquette patient. ▪ Fermer le sac. ▪ La pièce est ensuite recouverte par la boîte à instruments retournée. | Autant que nécessaire | <p>Acheminer IMMEDIATEMENT au laboratoire (maximum ½ heure).</p> <p>Examen extemporané ou urgent : sonner deux fois.</p> <p>Examen non urgent : sonner une fois.</p> <p><u>Lieu :</u> Au niveau de la réception des prélèvements dans la salle macro.</p> <p>Acheminer IMMEDIATEMENT au laboratoire (maximum ½ heure). Pas de dépôt de prélèvement à l'état frais après 17h. Les conserver au frais sauf si délai supérieur à 48h avant ouverture du laboratoire. Fixer alors le prélèvement dans du formol tamponné.</p> |
| Bon d'examen | | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s) ▪ Notion d'urgence si examen extemporané | | |

| | | | |
|---|---|-------------|-----------|
|  | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | MO | PA |
| | | AP | |
| | | 1483 | 2 |

18.6 Ponctions à l'aiguille fine d'un nodule ou d'une lésion pleine

Le délai de rendu de résultat moyen pour une ponction à l'aiguille fine est de 3 jours

18.6.1 Nodule du sein,... sauf la thyroïde.

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition de conservation |
|-------------------------------------|---|--|---------------------|---|
| Seringue et aiguille à usage unique | Ponctionner | | Autant que possible | Au réfrigérateur entre 2 et 8°C 4 jours maximum |
| Soluté isotonique à 9%) | Aspirer quelques mL après prélèvement | Si lésions solides | | |
| Flacon | Transférer le liquide dans le flacon identifié | Fermer hermétiquement Coller l'étiquette patient Mettre dans le sac de transport dédié (AX/MET/PEA/AP/1423) | | |
| Bon d'examen | | Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s) | | |

18.6.2 Nodule thyroïdien

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition de conservation |
|-------------------------------------|---|--|---------------------|---|
| Seringue et aiguille à usage unique | Ponctionner | | Autant que possible | Au réfrigérateur entre 2 et 8°C 4 jours maximum |
| Cytolyt | Aspirer quelques mL de cytolyt après prélèvement | Si lésions solides | | |
| Flacon de cytolyt | Transférer le liquide dans le flacon identifié | Fermer hermétiquement Coller l'étiquette patient Mettre dans le sac de transport dédié (AX/MET/PEA/AP/1423) | | |
| Bon d'examen | | Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s) | | |

18.7 Liquides biologiques

Exemples : liquide de kyste, de collection, épanchements des séreuses, liquide céphalorachidien, urines, ...
Le délai de rendu de résultat moyen pour les urines est de 3 jours.

18.7.1 Urines mictionnelles

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition de conservation |
|--|--|--|---------------------|--|
| 3 flacons contenant chacun 50mL d'alcool 95° | Recueillir les urines de la deuxième miction dans les flacons identifiés et numérotés | Le matin 3 jours consécutifs Fermer hermétiquement Coller étiquette patient Mettre dans le sac de transport dédié (AX/MET/PEA/AP/1423) | Autant que possible | Au réfrigérateur entre 2 et 8°C 5 jours maximum |
| Bon d'examen | | Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s) | | |

18.7.2 Urines recueillies lors d'une cytoscopie

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition de conservation |
|--------------------------------------|---|---|---------------------|--|
| 1 flacon contenant 50mL d'alcool 95° | Recueillir les urines dans un flacon identifié | Fermer hermétiquement. Coller étiquette patient. Mettre dans le sac de transport dédié (AX/MET/PEA/AP/1423) | Autant que possible | Au réfrigérateur entre 2 et 8°C 5 jours maximum |
| Bon d'examen | | Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s) | | |

18.7.3 Liquides d'épanchements des séreuses et de collection liquidienne

Le délai de rendu de résultat moyen pour un liquide d'épanchement des séreuses ou de collection liquidienne est de 3 jours.

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition de conservation |
|-------------------------------------|--|---|---------------------|---|
| Seringue et aiguille à usage unique | Ponctionner le liquide ou recueil dans le sac « vidangeable » | | Autant que possible | Au réfrigérateur entre 2 et 8°C 4 jours maximum OU A température ambiante dans du formol 6 jours maximum |
| Soluté isotonique à 9%) | Si ponction aspirer quelques millilitres après prélèvement | Si peu de liquide biologique recueilli (<1mL) | | |
| Flacon | Après ponction transvaser le liquide dans le flacon identifié | Flacon de taille adéquate Fermer hermétiquement Coller l'étiquette du patient Mettre dans le sac de transport dédié (AX/MET/PEA/AP/1423) | | |
| Sac collecteur vidangeable | Identifier le sac collecteur | Mettre dans le sac de transport dédié (AX/MET/PEA/AP/1423) | | |
| Bon d'examen | | Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s) | | |

| | | | |
|---|---|-------------|-----------|
|  CGFL CENTRE GEORGES FRANÇOIS LECLERC Ensemble, dépassons le cancer | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | MO | PA |
| | | AP | |
| | | 1483 | 2 |

18.7.4 Liquide céphalo-rachidien (LCR)

Le délai de rendu de résultat moyen pour un liquide céphalo-rachidien est de 1 jour.

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition de conservation |
|-------------------------------------|---|--|---------------------|---|
| Seringue et aiguille à usage unique | Ponctionner le liquide | | Autant que possible | Au réfrigérateur entre 2 et 8°C 1 jour maximum |
| Flacon stérile | Transvaser le liquide dans le flacon identifié | Fermer hermétiquement Coller l'étiquette du patient Mettre dans le sac de transport dédié (AX/MET/PEA/AP/1423) | | |
| Bon d'examen | | Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s) | | |

18.8 Prélèvement étalé sur lame (Frottis – Ecoulements)

Le délai de rendu de résultat moyen pour un prélèvement étalé sur lame est de 5 jours.

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition de conservation |
|-----------------------------|--|---|--|--|
| Lame(s) Crayon de papier | Identifiée(s) avec nom du patient | Au crayon de papier | 2 lames de préférence en fonction de la quantité de matériel | A température ambiante. Sans limitation de durée. |
| Brosse de prélèvement | Prélever et bien étaler sur lame (en couche fine pour éviter les phénomènes de chevauchement cellulaire) | | | |
| Fixateur aérosol | Après prélèvement | Sans délai | | |
| Boîte plastique | Identifiée | Coller l'étiquette du patient Mettre dans le sac de transport dédié (AX/MET/PEA/AP/1423) | | |
| Bon d'examen | | Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s) | | |

18.9 Prélèvements gynécologiques en milieu liquide

Le délai de rendu de résultat moyen pour un prélèvement gynécologique en milieu liquide est de 23 jours.

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition de conservation |
|--|---|---|---------------------|---------------------------------|
| Brosse de prélèvement Flacon de liquide conservateur fourni (ThinPrep Pap Test) | Insérer les poils situés au centre de la brosse dans le canal endocervical suffisamment profondément pour que les poils les plus courts soient totalement en contact avec l'exocol. Pousser délicatement la brosse puis faire tourner 5 fois à 360° dans le sens des aiguilles d'une montre. Rincer la brosse Rovers en l'introduisant immédiatement dans le flacon de solution PreserCyt et en la pressant 10 fois au fond du flacon de façon à séparer les poils. En dernier lieu, secouer vigoureusement la brosse pour libérer le matériel résiduel. Inspecter visuellement le dispositif pour vérifier qu'aucune matière n'est restée collée. Jeter le dispositif de prélèvement. Ne pas laisser la tête de la brosse dans le flacon. Visser le bouchon. | Fermer hermétiquement, <u>visser le bouchon de sorte que son repère noir de vissage dépasse le repère noir du flacon. Ne pas serrer trop fort.</u> Coller l'étiquette du patient ou écrire le nom de la patiente sur l'étiquette du flacon Mettre dans le sac de transport dédié (AX/MET/PEA/AP/1423) | Autant que possible | 3 mois maximum entre 4 et 37°C. |
| Bon d'examen | | Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s) | | |

| | | | |
|--|---|-------------|-----------|
|  <p>CGFL CENTRE GEORGES FRANÇOIS LECLERC Ensemble, dépassons le cancer</p> | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | MO | PA |
| | | AP | |
| | | 1483 | 2 |

18.10 Prélèvements broncho-pulmonaires (aspirations bronchiques, expectorations, brossage bronchique)

Le délai de rendu de résultat moyen les prélèvements broncho-pulmonaire (aspirations bronchiques, expectorations, brossage bronchique) est de 4 jours.

18.10.1 Aspirations bronchiques

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition de conservation |
|--------------|---|--|---------------------|--|
| Flacon piège | Recueillir les sécrétions bronchiques durant la fibroscopie dans un flacon identifié | Fermer hermétiquement. Coller l'étiquette du patient. Mettre dans le sac de transport dédié (AX/MET/PEA/AP/1423) Après la fibroscopie, faire un recueil des expectorations. | Autant que possible | Au réfrigérateur entre 2 et 8°C 1 jour maximum OU |
| Bon d'examen | | Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s) | | A température ambiante dans de l'alcool 100° 6 jours maximum |

18.10.2 Expectorations

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition de conservation |
|--|---|---|---------------------|---|
| Un flacon contenant 50 mL d'alcool 100° | Recueillir dans un seul et même flacon identifié | 3 jours consécutifs Fermer hermétiquement. Coller l'étiquette du patient. Mettre dans le sac de transport dédié (AX/MET/PEA/AP/1423) | Autant que possible | A température ambiante 6 jours maximum |
| Bon d'examen | | Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s) | | |

18.10.3 Brossage bronchique

| Matériel | Méthode | Commentaires | Quantité | Condition de conservation |
|--|--|--|---------------------|--|
| Brosse Flacon de soluté isotonique à 9% | Après la réalisation du prélèvement, déposer la brosse dans un flacon identifié . | Fermer hermétiquement. Coller l'étiquette du patient. Mettre dans le sac de transport dédié (AX/MET/PEA/AP/1423) | Autant que possible | Au réfrigérateur entre 2 et 8°C 1 jour maximum OU |
| Bon d'examen | | Joindre le bon d'examen correctement renseigné avec identification précise du ou des prélèvement(s) | | |

| | | | |
|---|---|-------------|-----------|
|  | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | MO | PA |
| | | AP | |
| | | 1483 | 2 |

19. Catalogue des examens pratiqués au laboratoire d'anatomo-cytopathologie

| EXAMEN | NATURE DE L'ECHANTILLON BIOLOGIQUE | PRINCIPE METHODE ET EQUIPEMENT |
|--|---|--|
| Examen histologique | Prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine : <ul style="list-style-type: none"> • biopsies, • pièces opératoires, • produits de curetage, • prélèvement cellulaire en suspension (ponctions d'organes profonds, ...) Blocs en paraffine et lames de prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine | Enregistrement des échantillons <u>Préparation du prélèvement</u> - Etude macroscopique, - Centrifugation (éventuelle), - Fixation, imprégnation et inclusion en paraffine du prélèvement (blocs), et/ou congélation, - Coupes et étalement (lames), - Dictée des comptes rendus - Communication aux patients/cliniciens des résultats - Archivage |
| Examen cytologique | Prélèvement(s) cellulaire(s) d'origine humaine, en milieu liquide : <ul style="list-style-type: none"> • ponctions (sein, thyroïde, ganglion, kystes, ...), • urine, • LCR, • sécrétions broncho-pulmonaires (LBA, aspiration...), • liquides d'épanchement des séreuses, • écoulement (mamelon), • brosseage (bronche, tube digestif, voie biliaire, peau...) | Enregistrement des échantillons <u>Préparation du prélèvement :</u> - Filtration et/ou centrifugation, - Etalement sur lames, - Coloration (Papanicolaou, MGG...) - Dictée des comptes rendus - Communication aux patients/cliniciens des résultats - Archivage |
| Examen histologique – Observation morphologique de constituants tissulaires et cellulaires | Prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine : <ul style="list-style-type: none"> • biopsies, • pièces opératoires, • produits de curetage, • prélèvement cellulaire en suspension (ponctions d'organes profonds, ...) • Blocs en paraffine et lames de prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine | <u>Méthode de type qualitatif</u> - Coloration standard HES Interprétation morphologique par microscopie optique |
| Examen extemporané – Observation morphologique de constituants tissulaires et cellulaires | Prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine : <ul style="list-style-type: none"> • biopsies, • pièces opératoires. | Méthode de type qualitatif - Coloration rapide au bleu de toluidine Interprétation morphologique par microscopie optique |
| Examen histologique – Observation morphologique de constituants tissulaires et cellulaires | Prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine : <ul style="list-style-type: none"> • biopsies, • pièces opératoires, • produits de curetage, • prélèvement cellulaire en suspension (ponctions d'organes profonds, ...) • Blocs en paraffine et lames de prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine | <u>Méthode de type qualitatif</u> - Coloration(s) histochimique(s) spéciale(s): Réticuline/ Bleu Alcian / Bleu Acian Hyaluronidase / Giemsa Lent / Gram / Grocott / May Grunwald Giemsa / Orcéine / PAS / PAS amylose / Perls / Rouge Congo / Trichrome de Masson / réaction de Hall / Fer colloïdal de Hale / Mélanine Interprétation morphologique par microscopie optique |

| EXAMEN | NATURE DE L'ECHANTILLON BIOLOGIQUE | PRINCIPE METHODE ET EQUIPEMENT |
|--|--|---|
| Recherche et identification de constituants/antigènes spécifiques | <p>Prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • biopsies, • pièces opératoires, • produits de curetage et résection, • liquides biologiques, • prélèvement cellulaire en milieu liquide (ponctions d'organes profonds, ...) • Blocs en paraffine et lames de prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine <p>Voici un panel d'anticorps proposés par le laboratoire : <i>ACE, Actine, CK AE1/AE3, AFP, ALC, Bcl2, Bcl6, Beta-Catenine, BRST2, Calcitonine, Calponine, Calrétinine, CD1a, CD3, CD4, CD5, CD8, CD10, CD15, CD20, CD30, CD31, CD34, CD56, CD73, CD99, CD117, CD138, CD163, CDK4, CDX2, Chromogranine, CK5/6, CK7, CK19, CK20, C-Met, C-Myc, Cyclin D1, Desmine, Dog1, E Cadhérine, EGFR, EMA, ERG, Fox L2, FOX P3, GATA3, Glypican, H Caldesmone, HCG, Hépatocyte, HHV8, HMB45, HMGA2-P1, HNF1B, Inhibine, INI 1, IgA, IgG, IgM, Kappa, Lambda, MDM2, Melan A, , Muc4, Mum1, Myogénine, P16, P40, P53, P63, PAX8, PD1, PDL-1, PIN5, PS100, PSA, ROS1, SALL4, SOX10, STAT6, Synaptophysine, Thyroglobuline, TTF1, WT1.</i></p> <p>Pour d'autres anticorps, merci de prendre contact avec le laboratoire.</p> | <p><u>Méthode de type qualitatif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Marquage immuno-histochimique - Evaluation du marquage par microscopie optique |
| Evaluation du statut MSI | <p>Prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine</p> <p>4 anticorps sont utilisés : <i>MLH1, MSH6, PMS2, MSH2</i></p> | <p><u>Méthode de type qualitatif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Marquage immuno-histochimique - Evaluation du marquage par microscopie optique |
| Evaluation de la proportion de constituants/antigènes spécifiques : étude immunohistochimique : Récepteurs œstrogènes (RE) Récepteurs progestérone (RP) <i>KI67</i> <i>HER2</i> Récepteurs androgènes (RA), <i>PDL-1</i> | <p>Prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • biopsies, • pièces opératoires, • produits de curetage, • prélèvement cellulaire en suspension (ponctions d'organes profonds, ...) • Blocs en paraffine et lames de prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine | <p><u>Méthode de type quantitatif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Marquage immuno-histochimique - Evaluation du marquage et quantification morphologique par microscopie optique. |
| Recherche, identification et/ou quantification de constituants/antigènes spécifiques : <i>ALK, ROS, SS18, EWSR1, JAZ F1, COL1A1/PDGFB, COL1A1, PDGFB, FUS.</i> | <p>Prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • biopsies, • pièces opératoires, • produits de curetage, • prélèvement cellulaire en suspension (ponctions d'organes profonds, ...) • Blocs en paraffine et lames de prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine | <p><u>Méthode de type quantitatif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Marquage par immunofluorescence (selon liste de l'annexe AX/MET/PEA/AP/1995) Hybridation moléculaire in situ (FISH) Identification morphologique par microscopie en fluorescence et dénombrement du pourcentage de cellules comportant le réarrangement spécifique. |

| EXAMEN | NATURE DE L'ECHANTILLON BIOLOGIQUE | PRINCIPE METHODE ET EQUIPEMENT |
|--|--|---|
| Recherche, identification et évaluation du nombre de copie de locis spécifiques: <i>HER2 / MDM2 / cMET</i> | Prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine : biopsies, pièces opératoires, produits de curetage, prélèvement cellulaire en milieu suspension (ponctions d'organes profonds, ...) Blocs en paraffine et lames de prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine | <u>Méthode de type quantitatif</u> Hybridation moléculaire in situ (FISH, SISH) Identification morphologique par microscopie en fluorescence et dénombrement du nombre de copie des gènes par cellule par rapport au nombre de centromères. |
| Analyse d'expression génétique (transcrits d'ARN): <i>HPV6 HPV16, EBER</i> | Prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine : <ul style="list-style-type: none"> • biopsies, • pièces opératoires, • produits de curetage, • prélèvement cellulaire en suspension (ponctions d'organes profonds, ...) • Blocs en paraffine et lames de prélèvement(s) tissulaire(s) ou cellulaire(s) d'origine humaine | <u>Méthode de type qualitatif et quantitatif</u> - Hybridation moléculaire in situ ISH - Identification morphologique par microscopie optique |
| Examen cytologique de dépistage - Observation morphologique de constituants cellulaires en per opératoire | Prélèvement(s) cellulaire(s) d'origine humaine, en milieu liquide : <ul style="list-style-type: none"> • frottis cervico-utérin | <u>Méthode de type qualitatif</u> Interprétation morphologique par microscopie optique |
| Examen cytologique – Observation morphologique de constituants cellulaires et du milieu extracellulaire | Prélèvement(s) cellulaire(s) d'origine humaine, en milieu liquide : <ul style="list-style-type: none"> • ponctions (sein, thyroïde, ganglion, kystes, ...), • urine, • LCR, • sécrétions broncho-pulmonaires (LBA, aspiration...), • liquides d'épanchement des séreuses, • écoulement (mamelon), • brossage (bronche, tube digestif, voie biliaire, ...) | <u>Méthode de type qualitatif</u> Interprétation morphologique par microscopie optique |
| Examen cytologique – Observation morphologique de constituants cellulaires | Prélèvement(s) cellulaire(s) d'origine humaine sur lame : <ul style="list-style-type: none"> • frottis cervico-utérin, • écoulement (mamelon), • ponctions (sein, thyroïde, ganglion, kystes, ...), • appositions | <u>Méthode de type qualitatif</u> Interprétation morphologique par microscopie optique |
| Recherche et identification de constituants/antigènes spécifiques | Prélèvement(s) cellulaire(s) d'origine humaine, en milieu liquide : <ul style="list-style-type: none"> • ponctions (sein, thyroïde, ganglion, kystes, ...), • frottis cervico-utérin, • urine, • sécrétions broncho-pulmonaires (LBA, aspiration ...), • liquides d'épanchement des séreuses, • brossage (bronche, tube digestif, voie biliaire, ...) • Inclusion culot de centrifugation + lames | <u>Méthode de type qualitatif</u> - Marquage immuno-cytochimique - Evaluation du marquage par microscopie optique |
| Evaluation de la proportion de constituants/antigènes spécifiques | Prélèvement(s) cellulaire(s) d'origine humaine, en milieu liquide : <ul style="list-style-type: none"> • ponctions (sein, thyroïde, ganglion, kystes, ...), • frottis cervico-utérin, • urine, • sécrétions broncho-pulmonaires (LBA, aspiration ...), • liquides d'épanchement des séreuses, • brossage (bronche, tube digestif, voie biliaire,...) • Inclusion culot de centrifugation + lames | <u>Méthode de type quantitatif</u> - Marquage immuno-cytochimique - Evaluation du marquage et quantification par microscopie optique |

| | | | |
|---|---|-------------|-----------|
|  | MANUEL DE PRELEVEMENT EN ANATOMIE ET CYTOLOGIE PATHOLOGIQUES | MO | PA |
| | | AP | |
| | | 1483 | 2 |

20. Documents rattachés

- 20.1 [PT/QUAL/QPR/31](#) Conduite à tenir en cas de modification ou de détection d'une erreur d'identité et/ou d'identifiant
- 20.2 [PT/HYGI/SPI/11](#) Précautions standard
- 20.3 [PS/QUAL/QPR/12](#) Identitovigilance
- 20.4 [PC/QUAL/QPR/54](#) Vérification de l'identité des patients au cours de la prise en charge
- 20.5 [PC/HYGI/GFL/13](#) Tri sélectif des déchets
- 20.6 [PC/DGEN/OPC/30](#) Demande et suivi des examens complémentaires
- 20.7 [Formulaire de Non-conformité du DBPT](#)
- 20.8 [FM/MET/PEA/AP/2625](#) Demande de matériel à l'Unité d'Anatomopathologie du CGFL
- 20.9 [AX/MET/PEA/AP/1423](#) Sac de transport dédié aux prélèvements
- 20.10 [AP01](#) Bon de demande d'examen en ACP

21. Synthèse des modifications

| Version | § | Modification | Motif | |
|---------|--|---|---|--|
| 1 | Tout | Fusion des documents 1483 et 1650 – 1652 – 1995 – 1775 – 1870 | Simplification documentaire et exportation du document vers le site internet du CGFL | |
| | | Ajout de liens hypertextes | Simplification documentaire | |
| | 5 | Modification des termes catalogue par manuel | Fusion de documents | |
| | 6 | Ajout d'une mention de respect des règles du manuel | Mention pour les lecteurs du manuel de prélèvement | |
| | 8 | Ajout du formulaire FM/MET/PEA/AP/2625 pour la demande de matériel | Clarification des pratiques | |
| | 9.1 | Précision sur les internes | Ajout d'une précision que les prélèvements peuvent être réalisés par des internes en médecine | |
| | 9.2 | Mise à jour du logigramme | Formalisation de la pratique du prélèvement et ajout des formulaires associés | |
| | 9.3 | Mise en forme du cas particulier des horaires | Clarification des pratiques | |
| | 9.4 | Ajout d'une mention de respect du bon de demande d'examen | Mention pour les lecteurs du manuel de prélèvement | |
| | 9.5 | Suppression du texte sur les traits d'identité | Texte existant dans la procédure PC/QUAL/QPR/54 | |
| | 11 | Ajout d'un renvoi vers le chapitre 19 : catalogue des examens | Simplification documentaire | |
| | 13.1 | Ajout d'une mention sur la complétion du bon de demande d'examen | Mention pour les lecteurs du manuel de prélèvement | |
| | 15 | Ajout d'une clarification concernant la destruction de données du patient sur un papier | Mention pour les lecteurs du manuel de prélèvement | |
| | 17 | Ajout d'un lien hypertexte vers le formulaire en ligne de saisie d'une non-conformité | Simplification documentaire | |
| | 18 | Ajout des délais de rendus des résultats | Simplification documentaire | |
| | 19 | Ajout du catalogue des examens | Simplification documentaire | |
| | 2 | 2.3 | Mise à jour des références | Intégration dans BMS |
| | | 7.2 | Mise à jour des interlocuteurs | Nomination de Nadège TRANCHANT en tant que cadre-adjoint |
| | | | Ajout du poste de Métrologie à Mickael PENN | Evolution de poste |
| 9.3 | | Précision de l'acheminement interne | Conformité aux pratiques réelles | |
| 18 | Changement de titre. Ajout du mot « acheminement » | Ajustement par rapport au contenu du tableau suivant | | |

| Version | § | Modification | Motif |
|---------|---------|---|--|
| | 18.6.1 | Ajout d'une méthode alternative à l'acheminement du prélèvement | Action 125 du Plan d'action CGFL |
| | 18.6.2 | Ajout d'une méthode alternative à l'acheminement du prélèvement | Action 125 du Plan d'action CGFL |
| | 18.7.3 | Ajout d'une méthode alternative à l'acheminement du prélèvement | Action 125 du Plan d'action CGFL |
| | 18.10.1 | Ajout d'une méthode alternative à l'acheminement du prélèvement | Action 125 du Plan d'action CGFL |
| | 18.10.2 | Ajout d'une méthode alternative à l'acheminement du prélèvement | Action 125 du Plan d'action CGFL |
| | 18.10.3 | Ajout d'une méthode alternative à l'acheminement du prélèvement | Action 125 du Plan d'action CGFL |